



# Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

tél fax 02 37 52 16 55

E-mail [trizay.mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay.mairie@wanadoo.fr)

Site <http://www.trizay-perche.org>



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mai 2011

### RELATIONS SOCIALES – SOLIDARITE – VIE ASSOCIATIVE

#### Les 100 kilomètres du Perche

Les « 100 kilomètres du Perche » auront lieu cette année le samedi 2 juillet.

- Epreuve des 100 kms : départ à 10 heures de Trizay,
- Epreuve des 50 kms : départ à 10 heures de Trizay,
- Epreuve des 25 kms : départ à 10 heures de Trizay.

Après des parcours balisés passant sur 17 communes du Perche d'Eure et Loir, les arrivées à Trizay sont prévues à partir de 14 heures jusqu'au dimanche 3 juillet vers 10 heures.

Les inscriptions et les renseignements sont à télécharger sur le site [www.100kmduperche.com](http://www.100kmduperche.com) ou pris auprès de Patrice Bouhours 10, rue Saint Martin -28400 Trizay (tél. 02 37 52 27 38).

Compte tenu du nombre croissant de participants venant de l'extérieur de la région, les habitants de la commune volontaires et désireux de donner de leur temps pour cet événement (points de ravitaillements, permanences à la salle de contrôle - sécurité installée à la Métairie et participer à l'ambiance festive), sont invités à se faire connaître, dès maintenant, auprès de Patrice Bouhours.

#### Rentrée scolaire 2011

Suite aux propositions du conseil municipal de Trizay, des trois maires des communes du Regroupement Pédagogique Souancé-Trizay-Vichères à laquelle se sont associés la Présidente de ce Regroupement, l'équipe enseignante et les parents d'élèves, l'inspecteur de l'Académie de l'Eure et Loir a accepté, pour la rentrée scolaire 2011, de délocaliser une classe de l'école de Vichères dans les locaux de l'école de Trizay.

Cette décision permet le maintien du Regroupement Pédagogique.

La cantine scolaire et la garderie périscolaire seront donc maintenues dans leur lieu actuel.

Il est primordial que les parents d'élèves scolarisables de la commune prennent connaissance des avantages à inscrire leurs enfants dans nos écoles (*ramassage scolaire de proximité et gratuit - cantine scolaire (repas de midi pour 2,30€ -, garderie périscolaire (matin et soir pour 1€) - scolarité privilégiée : studieuse, suivie et approfondie - activités théâtrales - musicales (chorale) - artistiques (expositions) - sportives (piscine) - culturelles (visites à Paris) - récréatives (voyages scolaires)...*

Il est à noter que les enseignants de l'enseignement secondaire de Nogent le Rotrou apprécient tout particulièrement le niveau scolaire et l'épanouissement des enfants du regroupement lors de leur entrée en 6<sup>ème</sup>.

L'avenir de nos enfants dans nos écoles primaires du Regroupement Pédagogique dépend de la décision des familles de la commune.

Pour les inscriptions à l'école, s'adresser au secrétariat du Regroupement Pédagogique de Souancé au Perche (tél. 02 37 29 15 62).

Pour les inscriptions à la garderie, s'adresser au secrétariat de la mairie de Trizay  
(tél. 02 37 52 16 55).

## **FINANCES**

### **Demande de subvention auprès du Conseil général**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour solliciter une subvention au titre du fond de péréquation 2011 (13 500€)

Il est à noter qu'une subvention de 15 000€ a déjà été votée par le Conseil Général, au profit de la commune, pour le projet de travaux d'hydraulique agricole secteur de « la Valinière-Saint-Serge ».

## **INFRASTRUCTURE – AMENAGEMENT – SECURITE**

### **Voirie communale**

L'ancien tableau de classement des voies communales, classées dans le domaine public, était depuis longtemps obsolète.

Monsieur le Maire avait confié en 2009 aux services de la Direction Départementale des Territoires, dans le cadre de la convention ATESAT, la préparation d'un projet de refonte du tableau de classement des voies communales.

Un nouveau tableau officiel a été mis à jour et approuvé par le Conseil Municipal.

Le linéaire des voies communales s'élève désormais à 10 692 mètres.

Ces voies communales n'incluent donc pas les chemins ruraux. Ceux-ci feront l'objet d'un futur état des lieux.

### **Bassins de rétention de la Valinière**

Les travaux d'aménagement de bassins de rétention ont été effectués.

### **Lotissement communal « Le Chêne » à la Valinière**

La commission poursuit l'étude concernant la préparation du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation des lots.

### **Logements sociaux de Coutretôt**

Des travaux complémentaires vont être réalisés à l'extérieur des bâtiments par l'entreprise Maréchal.

## **INFORMATION – COMMUNICATION**

### **Réglementation relative aux ruchers d'abeilles**

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. Un imprimé « déclaration de détention et d'emplacement de ruche(s) » (modèle cerfa n°13995\*01) est téléchargeable sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr, rubrique « santé et protection des animaux », sous rubrique « animaux d'élevage ». Ce formulaire peut être retiré au secrétariat de la mairie.

Un arrêté préfectoral n°SA11-0097 du 4 avril 2011 portant réglementation relative aux emplacements de ruchers d'abeilles, et définissant les distances à respecter entre ceux-ci et les propriétés voisines est consultable en mairie.

### **Compostage domestique (déchets verts)**

L'ensemble des foyers de la commune va être destinataire d'un questionnaire d'enquête sur le compostage individuel élaboré par le SICTOM de Nogent le Rotrou. Cette enquête complétée sera à déposer à la mairie avant le 30 juin 2011.

### **Qualité du tri des déchets ménagers**

Le SICTOM a encore constaté de multiples erreurs dans le tri sélectif. Afin d'adopter ces gestes du quotidien et d'optimiser le tri de nos déchets, une plaquette sur les consignes de tri à respecter vient à nouveau d'être réalisée.

**Fermeture de la Mairie** : la Mairie sera fermée du mardi 14 juin au lundi 20 juin inclus.

## **CALENDRIER**

- Mardi 7 juin à 20 h 00 : Représentation théâtrale des enfants des écoles  
(salle des fêtes de Vichères)
- Vendredi 10 juin : Tour cycliste d'Eure et Loir « Espoir »  
(Passage vers 15 heures à Coutretôt et route de Brunelles)
- Lundi 20 juin (18h30) : Réunion à la Communauté de Commune du Perche (Le Maire)
- Vendredi 24 juin : Fête de fin d'année des écoles (Souancé au Perche)
- Samedi 2 juillet : 100 kms du Perche (départ – arrivée Trizay)
- Mardi 19 juillet : Balade en calèche à Trizay  
(inscriptions à l'office du tourisme de Nogent)
- Dimanche 11 septembre : Brocante
- Dimanche 11 septembre : Course cycliste de 14h30 à 17h30 organisée par l'USN  
(13 tours) Nogent-St Serge-la Valinière-Champrond-Nogent
- Samedi 24 septembre : Loto organisé par les Anciens Combattants –UNC  
(salle de La Métairie)
- Samedi 10 décembre : Randonnée nocturne (Comité des fêtes)
- Samedi 17 décembre : Arbre de Noël de la commune

**Vous retrouverez toutes ces informations (activités municipales, vie des associations et actualités en images,...) sur le site internet de la commune :**

**<http://www.trizay-perche.org>**